



Projet Pédagogique Périscolaire 2022-2023 Accueil de loisirs Montauroux



Du 01 septembre au 21 octobre 2022 : L'espace et les constellations.

Du 07 Novembre au 16 Décembre 2022 : La Féerie de Noël.

Du 03 Janvier au 10 Février 2023 : Le Corps humain.

Du 27 Février au 14 Avril 2023 : La nature et l'écologie.

Du 01 mai au 07 juillet 2023 : Voyage au tour du monde.



Table des matières

I - Présentation générale.....	3
1) Zone géographique :	3
2) Structures d'accueils :	3
3) Public accueilli :	5
4) Personnel :	5
5) Besoins du public :	5
II - Les règles de vie	6
1) Les objets personnels.....	6
2) Violences.....	6
3) Tenue vestimentaire	6
III - Objectifs pédagogiques et généraux.	7
IV - Moyens	8
1) Humain.....	8
2) Matériel pédagogique.....	9
3) Transport.....	9
V – Thème et programmes	10
1)Les Activités	10
2) Les sorties	11
3) Journée à l'accueil périscolaire du mercredi	12
VI – Le relationnel et la Communication.....	13
VII – Le suivi sanitaire et la sécurité :	14
1) Le taux d'encadrement	14
2) Le suivi sanitaire.....	14
3) Pour les sorties à pied.....	14
4) Le transport en bus.....	14
5) En cas d'accident.....	14
6) En cas d'incendie, d'évacuation du centre	15
VIII – Fonctionnement.....	18
1) Rôle de la direction :	18
2) Rôle des animateurs :	18
3) Organigramme	19
IX – Evaluation.....	20
XI – Conclusion	20

I - Présentation générale

1) Zone géographique :

MONTAUROUX, village Est Varois de 6298 habitants, est situé à 400 mètres d'altitude face aux monts de l'Estérel. Il se situe à 20 km de Grasse à l'Est, 30 km de Fréjus-Saint-Raphaël au sud et à 39 km de Draguignan à l'ouest.

La Commune est dotée d'un environnement exceptionnel : Forêt du Défens, Lac de Saint-Cassien, le cours d'eau de la Siagne. Ces lieux favorisent les pratiques de la randonnée et de la découverte de la nature (réserve naturelle de Fondurane) ou des sports nautiques (Base Nationale d'Aviron).

Ce village fleuri veut conserver son cachet médiéval du XI^{ème} siècle, par de nombreuses manifestations et festivités d'ordre folklorique et culturel.

Cette richesse naturelle et ce patrimoine culturel sont des atouts pour le développement éducatif des jeunes où diverses activités peuvent être proposées.

2) Structures d'accueils :

L'accueil de loisirs de Montauroux est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants déjà scolarisés sur la commune.

L'accueil des enfants en temps périscolaire se fait sur 4 structures différentes.

Ecole élémentaire Marcel Pagnol quartier du puit 83440 Montauroux

Les infrastructures de l'école Marcel Pagnol :

- Un réfectoire
- Un dojo
- 2 cours
- 1 Algeco
- 1 city stade
- 2 blocs sanitaires (fille/garçon)
- 1 salle d'accueil périscolaire (médiathèque)

Ecole maternelle les Cerisiers quartier du puit 83440 Montauroux

Les infrastructures de l'école des Cerisiers :

- Un réfectoire
- 2 dortoirs (pour la sieste des petits)
- 3 Blocs sanitaires et 1 bloc sanitaire (fille/garçon) sur l'école Marcel Pagnol
- 1 cour
- Une salle de motricité

Mairie annexe, les Esterets du lac 83440 Montauroux

Les infrastructures de la mairie annexe :

- 3 salles pour l'accueil des maternelles (RDC) et un bloc sanitaire
- 2 salles pour l'accueil des primaires (1^{er} étage) et un bloc sanitaire
- 1 terrasse sécurisée

Ecole du lac, quartier la colle noire 83440 Montauroux :

Les infrastructures de l'école du lac :

- Une salle à manger,
- Un dortoir (pour la sieste des petits),
- Des sanitaires adaptés aux âges de chacun,
- Le hall « entrée accueil des parents »
- Les deux cours
- Un bureau de direction (Salle de réunion)
- D'une salle d'activité
- D'une salle de motricité



3) Public accueilli :

L'accueil de loisirs reçoit les enfants déjà scolarisés sur la commune et jusqu' à 16 ans révolus (les collégiens sont accueillis uniquement à l'accueil périscolaire de l'école du Lac), les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

De 7h30 à 8h20 (accueil périscolaire du matin)

De 16h30 à 18h30 (accueil périscolaire du soir)

Ainsi que les mercredis :

De 7h30 à 18h (accueil périscolaire du mercredi)

4) Personnel :

L'équipe pédagogique de chaque accueil périscolaire se compose d'un directeur et d'une équipe d'animateurs (le nombre d'animateur est défini en fonction des effectifs).

5) Besoins du public :

Les besoins de l'enfant

Les besoins de l'enfant					
Enfants de 3 à 5 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Besoin de calme Besoin de sommeil (11h/jour environ) Apprentissage de la propreté	Besoin de se dépenser	Acquisition du langage Constitution de la personnalité Curiosité sexuelle Exploration du milieu Imaginaire	Recherche de plus en plus la compagnie des autres Imitation du rôle des adultes Influence parentale	Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Caractéristiques	Construction du squelette, croissance rapide, grande fatigabilité	Apprentissage : La préhension La marche La latéralisation Maladresse, peu d'équilibre	Prise conscience du corps Réceptivité sensorielle Egocentrisme Court temps de concentration Pas ou de repères temporel	Vie émotionnelle intense non maîtrisée (pleurs)	Identification aux parents Besoin d'un référent Dépendance du « doudou »
Activités	Jeu de construction (eau, terre, sable, collage, coloriages, peinture) jeux de rôle, jeux de classement, puzzle, escalade, toboggan, balançoire, jeux de poursuites, contes, histoires, marionnettes, chants, rondes, jeux collectifs. Prévoir des coins aménagés.				
Enfants de 6 à 9 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Besoin de se dépenser	Manipulations d'objets usuels (crayon, ciseau, couverts)	Age du « pourquoi » Intégration du monde des adultes Importance du jeu	Education de l'autonomie (agir seul) Besoin de socialisation Sens du donner, du recevoir et des échanges	Besoin d'aide et de sécurité
Caractéristiques	Croissance encore rapide, maladies infantiles, fatigabilité	Coordination Maîtrise des gestes	Ecole élémentaire : Lecture, écriture Age des acquisitions Début de la pensée logique	Découverte du travail et de la discipline	Statut social d'élève
Activités	Activités de construction (cabane, cerf-volant...), jeux d'adresse, jeux réglementés, jeux d'échange, déguisements... Activités manuelles, chants, jeux dansés, histoires... Découverte de la nature (collecte)				
Enfants de 10 à 11 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Rythme soutenu	Besoin de se dépenser Notions de combativité et de compétition	Intérêt pour le monde extérieur et scientifique Age de la connaissance Développement de l'esprit critique Besoin de justice et d'équité	Rejet des plus petits Age de la bande, du groupe organisé avec des règles Séparation des sexes	Détachement de la famille Besoin d'indépendance
Caractéristiques	Croissance plus lente Bonne santé	Habilitété Développement de toutes les possibilités physique (courir, sauter, lancer, grimper)	Spécialisation des intérêts Affirmation de soi Maturation plus rapide des filles Analyse et synthèse	Facilité d'adaptation	Les parents ne sont plus la seule référence (copains, instituteurs, animateurs)
Activités	Grands jeux, activités sportives, apprentissage de techniques, danse, jeux de plein air, jeux sportifs et compétitifs, découverte de la nature, expériences, activités manuelles élaborées.				
Enfants de 12 à 16 ans	Physiologiques	Sécurité	Appartenance	Estime	Réalisation
Besoins	Avoir une hygiène de vie adéquate (alimentation, sommeil, repos, exercice)	Avoir un espace psychologique, un refuge offrant une sécurité et un contrôle Se sentir soutenu si nécessaire	Avoir l'occasion d'entrer en contact avec les autres S'intégrer à un groupe Obtenir un statut social	Être reconnu, apprécié Faire un travail utile et visible Exprimer son talent et ses compétences Varier les activités	S'épanouir Approfondir sa culture Se former Être à l'écoute et se sentir compris
Exemples de conséquences liées aux besoins non comblés	Fatigue Irritabilité Faible concentration	Isolement Signes de stress et d'anxiété Mépris de l'autorité	Exclusion d'un groupe Manque de respect Intimidation	Dépendance envers l'adulte Peu d'initiative	Peu de projets menés à terme Faible participation à des activités

II - Les règles de vie

Les règles de vie auront pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs sur les droits et devoirs de chacun ainsi que sur les codes de notre société (bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci) afin de faciliter la vie en collectivité.

Le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant à l'accueil à réfléchir en début d'année sur ces règles de vie en collectivité, de les lister, d'en choisir les sanctions.

Une fois les règles établies, l'équipe d'animation s'efforcera de montrer l'exemple et de mettre en application ces règles afin de garder une cohérence avec notre discours.

1) Les objets personnels

Il est demandé aux enfants de ne pas amener d'objets personnels sur les accueils (MP3, jouets, consoles, téléphone portable...) sauf les livres personnels qui sont acceptés sur les accueils. En cas de vol ou dégradation le centre se décharge de toutes responsabilités.

Il est aussi demandé aux membres de l'équipe d'utiliser leurs téléphones portables dans le cas d'une utilisation fonctionnelle. De plus, il est formellement interdit de prendre des photos avec les téléphones portables ou avec les appareils photo personnels.

Les photos qui doivent être prises durant les accueils seront uniquement accordées par un membre de la direction et avec un appareil photo appartenant à la mairie.

2) Violences

Aucun comportement violent (verbal ou physique) n'est toléré au sein des accueils entre enfants-enfants, enfants-adultes et adultes-adulte. Tout enfant présentant un comportement violent risque d'être sanctionné. La sanction pourra aller de l'avertissement oral au renvoi temporaire ou définitif de l'enfant. Et tout adulte responsable de mauvais traitement envers un enfant risque des poursuites pénales.

3) Tenue vestimentaire

Il sera demandé à l'ensemble de l'équipe pédagogique, d'avoir une tenue vestimentaire adaptée à la fonction : chaussure fermée, casquette, pas de minishort ou mini-jupe et de ventre apparent. Les tongs seront acceptées pour les activités aquatiques uniquement (piscine et plage).

Bien sûr en plus de ces quelques points, chacun est tenu de respecter le règlement intérieur du centre et est tenu au secret professionnel.

III - Objectifs pédagogiques et généraux.

Objectifs pédagogiques Généraux	Objectifs pédagogiques opérationnels	Les objectifs opérationnels d'action
Favoriser les relations fondées sur le respect	Favoriser le respect des camarades, des animateurs et du matériel.	Mettre en place avec les enfants des règles de vie
		Instaurer des temps de dialogue et de communication
		Appliquer les règles de politesse au quotidien
Favoriser la coopération et l'entraide	Développer l'entraide lors des activités, les temps de vie quotidienne et initier les enfants aux jeux de coopération.	Mettre en place des activités intergénérationnelles (cm2-cp)
		Créer des grands jeux autour de la coopération, ajouter des règles aux activités pour faire coopérer l'équipe.
		Inciter les plus grands à aider leurs camarades sur les temps de vie quotidienne
Favoriser l'autonomie, durant les moments de vie quotidienne	Encourager les enfants dans leur prise d'initiative, mettre en place des automatismes, valorisez-les, responsabilisez-les.	Encourager les enfants en utilisant des phrases positives « vous êtes capables, vous pouvez le faire... »
		Mettre en place des règles d'hygiène comme le lavage des mains avant tout repas et après le passage aux toilettes jusqu'à que cela devienne un automatisme
		Inciter les enfants à essayer de nouvelles activités et explorer de nouveaux domaines.
Favoriser l'expression de l'opinion de chacun et son libre arbitre.	Développer le sens critique de chacun, savoir défendre ses opinions et amener au débat. Etre capable d'intervenir et défendre ses valeurs Prendre conscience qu'ils peuvent tout réaliser.	Mettre en place des débats sur des sujets divers
		Mettre en place des ateliers de libre expression et de confiance en soi (yoga...)
		Jeux de rôle, projet scénarisation, sensibilisation aux gestes citoyens.
L'espace et les constellations La Féerie de Noël Le corps humain La nature et l'écologie Le voyage au tour du monde	-Développer l'imagination des enfants -Faire découvrir l'espace et la disposition de notre système solaire et repérer les constellations aux enfants. - Faire découvrir les différentes parties du corps en fonction de l'âge des enfants. -Sensibiliser les enfants au changement climatique et à l'impact que nous avons sur la planète. Découvrir les solutions et un mode de vie en adéquation avec la nature -Découvrir des modes de vie et des pays différent.	Découvrir les différentes constellations sous forme de jeux pour les reconnaître en familles.
		Réaliser un système solaire sur un mur pour que les enfants se représentent l'espace et les planètes.
		Réaliser des journées nettoyages, réaliser des exposés sur les chargements des 50 dernières années.
		Réaliser un potager avec les enfants
		Présentation des traditions des différents pays, jeux de comparaison des conditions de vies

IV - Moyens

1) Humain

L'équipe pédagogique de chaque accueil périscolaire se compose d'un directeur et d'une équipe d'animateurs (le nombre d'animateur est défini en fonction des effectifs).

Pour l'accueil périscolaire des mercredis l'équipe se compose :

<u>Nom Prénom</u>	<u>Diplôme</u>
<u>Responsable de service</u>	<u>BPJEPS APT</u>
<u>Adjoint de direction</u>	<u>BPJEPS APT</u>
<u>Responsable de structure</u>	<u>BAFD stagiaire</u>
<u>Responsable de structure</u>	<u>BAFD</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>CAP petite enfance</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>Stagiaire BPJEPS LTP</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animateur</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>Diplôme science de l'éducation</u>
<u>Animatrice</u>	<u>CAP petite enfance</u>
<u>Animatrice</u>	<u>Stagiaire BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA</u>
<u>Animatrice</u>	<u>Non diplômé</u>
<u>Animatrice</u>	<u>Non diplômé</u>
<u>Animatrice</u>	<u>BAFA et CAP petite enfance</u>

2) Matériel pédagogique

Dans chaque accueil périscolaire du matériel sera à la disposition des enfants et des animateurs :

- Le matériel pédagogique nécessaire pour les activités manuelles (papier crépon, feutres, peinture, ciseaux, ballons...)
- Une ou plusieurs salles pour accueillir chaque tranche d'âges d'enfants.
- Le matériel médical nécessaire pour les sorties et dans le centre (trousse de secours...)

3) Transport

L'accueil périscolaire des mercredis peut bénéficier d'un car de 30 places pour les sorties ludiques et 2 mini bus de 9 places.

Il est aussi possible de réserver des grands bus pour les sorties ludiques hors du canton de Fayence.

V – Thème et programmes

Les thèmes :

Du 01 septembre au 21 octobre 2022 : L'espace et les constellations.

Du 07 Novembre au 16 Décembre 2022 : La Féerie de Noël.

Du 03 Janvier au 10 Février 2023 : Le Corps humain.

Du 27 Février au 14 Avril 2023 : La nature et l'écologie.

Du 01 mai au 07 juillet 2023 : Voyage au tour du monde.

Objectif :

Développer l'imagination des enfants

-Faire découvrir l'espace et la disposition de notre système solaire et repérer les constellations aux enfants.

- Faire découvrir les différentes parties du corps en fonction de l'âge des enfants.

-Sensibiliser les enfants au changement climatique et à l'impact que nous avons sur la planète.

- Découvrir les solutions et un mode de vie en adéquation avec la nature

-Découvrir des modes de vie et des pays différents.

-Initiez les enfants à des coutumes du monde.

Les Activités

Les ateliers manuels : Modelage, collage, découpage, dessin, peinture... sur les différents thèmes

Les ateliers lecture : Lecture de conte fantastique, des contes de Noël...

Les ateliers d'expression artistique : chants, danses, jeux musicaux, expression corporelle : découverte de bruits et sons qui permettent d'accroître l'imagination, l'improvisation, la coordination et l'échange.

Les jeux sous différentes formes afin de favoriser l'épanouissement physique de l'enfant et l'apprentissage de la vie en équipe, de développer l'habileté des enfants dans un esprit ludique.

Jeux éducatifs : loto, puzzle, jeux de société et de construction en lien avec le thème

Jeux de communication : contes, marionnettes... en lien avec le thème

Jeux sportifs et grands jeux.

Activités sur le thème: Réaliser un potager avec les enfants, réaliser des journées nettoyages, réaliser des exposés sur les changements des 50 dernières années, réaliser un système solaire sur un mur pour que les enfants se représentent l'espace et les planètes, réaliser des plats, dessert de différents pays, Créer des costumes et objets traditionnels...

Chaque accueil périscolaire mettra en place un planning hebdomadaire des activités. Un planning mensuel sera mis en place pour les mercredis.

Ces plannings seront affichés à l'entrée de chaque accueil afin que les enfants et les parents puissent découvrir les animations proposées à leur arrivée.

L'équipe d'animation proposera à la fin de l'année scolaire un temps convivial parents-enfants dynamisant la vie quotidienne.

2) Les sorties

Lors de l'accueil périscolaire du mercredi des sorties pourront être organisées en dehors du centre. Ces sorties ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités ainsi que d'autres espaces. Elles peuvent être organisées sur la commune, sur les communes voisines ou vers d'autres structures.

Les animateurs avant chaque sortie en dehors du centre remplissent une feuille nommée « feuille de sortie ». Ils y consignent : la destination de la sortie, la date et l'heure de départ et de retour de la sortie, les noms des enfants et l'effectif. Un exemplaire est donné à la direction et un autre est confié à un animateur avec les fiches sanitaires des enfants qu'il devra avoir à disposition durant toute la sortie. Pendant les sorties le déjeuner débute à 12h00 environ, et les enfants peuvent se mettre par petits groupes pour partager avec leurs camarades leur pique-nique. Pour les plus petits, un temps de repos (jeu calme) est organisé après le repas. Attention ! Les activités en plein air peuvent être déplacées ou supprimées selon les caprices de la météo.

3) Journée à l'accueil périscolaire du mercredi

<u>Journée type au centre</u>	
7h30 – 9h	<p><u>Temps d'accueil du matin :</u> Les enfants sont accueillis par la direction, puis dirigés vers leur animateur référent, dans leur salle, où ils pourront poser leurs affaires. Les parents ne pourront pas rentrer dans les locaux en respect du protocole COVID-19. La direction prendra en compte les informations spécifiques données par les parents (fatigue, humeur de l'enfant...) afin d'en informer l'animateur. Elle informera et rassurera parents et enfants en ce qui concerne l'organisation de la journée et le fonctionnement du centre. Les animateurs pointent les enfants sur leurs listings.</p>
9h – 9h30	<p>Temps libre dans la cour et chants Mise en place des activités du matin.</p>
9h30 – 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Activité du matin de 9h30 à 11h30 :</u> <p>Les activités du matin se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur par groupe sans se mélanger. Elles sont préparées et encadrées par l'équipe d'animation et favorise l'épanouissement, la socialisation, l'autonomie et la découverte culturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Temps libre dans la cour de 11h30 à 12h00</u>
12h00-14h00	<p><u>Pause méridienne :</u> Le repas s'effectue à 12h00. Après les activités les animateurs organisent un retour au calme. Les enfants passeront ensuite aux toilettes avant le repas. L'entrée dans le réfectoire se fait de manière échelonnée, par petit groupe accompagné d'un animateur. Les animateurs mangent à table avec les enfants et participent à ce que le temps du repas soit un moment de partage, calme et convivial. Ils veilleront au bon déroulement du repas et à ce que les enfants goûtent à chaque plat. A la fin du repas les enfants sortent de manière échelonnée, dans le calme. Le repas est suivi d'un temps libre pour les + de 6 ans (jeux de ballons, coloriages, jeux de société, sous la surveillance des animateurs), d'un temps calme pour les – de 6 ans (histoires, chant, lego, dessins avec les animateurs). Pour les plus petits un temps de repos (sieste) se fera dans le dortoir sous la surveillance d'un animateur. Les animateurs mettent en place les activités de l'après-midi.</p>
14h – 16h	<p><u>Les activités de l'après-midi :</u> Comme pour celles du matin elles se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur. Elles sont préparées et encadrées par l'équipe d'animation et favorise l'épanouissement, la socialisation, l'autonomie et la découverte culturelle.</p>
16h-17h	<p><u>Goûter et temps libre :</u> A partir de 16h les enfants prennent leur goûter dans le calme. Le temps du goûter permet de faire un retour sur la journée, animateurs et enfants pourront exprimer leur ressenti. Le goûter est suivi d'un temps libre ou de petits jeux.</p>
17h-16h	<p><u>L'accueil du soir :</u> Départ des enfants entre 17h et 18h. Les enfants restent dans leur salle avec leur groupe et divers ateliers encadrés par l'animateur sont mis en place (coloriages, jeux de sociétés...) L'accueil des parents est assuré par le directeur ou l'adjointe qui fera un retour sur la journée de leur enfant et sur la journée du lendemain. Les parents ne peuvent pas rentrer dans les locaux en respect du protocole COVID-19. Les animateurs notent sur leur « feuille de groupe » qui est venu chercher l'enfant (P pour papa, M pour maman...)</p>

VI – Le relationnel et la Communication

Adultes/adultes

Les inscriptions : Concernant les familles, l'inscription aux accueils périscolaires se fait via le dossier individuel de renseignements administratifs et sanitaires. Les familles viennent au bureau des affaires scolaires pour régulariser leur inscription.

Des informations (plannings, menus, fiche de réservation des mercredis) sont également mises à disposition sur le site internet de la Mairie de Montauroux.

Les plannings : Chaque accueil périscolaire mettra en place un planning hebdomadaire des activités. Un planning mensuel sera mis en place pour les mercredis.

Les familles : Les parents sont acteurs de la vie des accueils au moment des accueils du matin et du soir. Ils pourront échanger avec l'ensemble de l'équipe pédagogique afin d'être informés sur le déroulement de la journée, donner leurs impressions sur les accueils, donner leur ressenti et celui de leurs enfants ...

En cas de nécessité nous pourrons prendre contact avec les familles par téléphone et restons disponible pour répondre à toutes questions de celles-ci.

Le projet pédagogique : il est mis à disposition pour les familles sur les accueils périscolaires et sur le site internet de la mairie.

L'équipe pédagogique : L'équipe de direction organise des réunions de préparation avec les animateurs tout au long de l'année.

Au cours de celles-ci, la direction fournit les informations sur le fonctionnement des structures, des accueils, les consignes de sécurité et le rôle de chacun.

Il est demandé aux animateurs, à l'issue de cette réunion, de réaliser des plannings d'activités.

En cas de besoin l'équipe de direction reste à la disposition des animateurs.

Une bonne communication est garante de la cohésion de l'équipe d'animation et d'un travail de qualité. Les directeurs doivent former et informer les animateurs. Ces échanges d'informations se font de manière conviviale.

Adulte/enfants :

L'équipe d'animation est garante du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant au sein des accueils périscolaires. Les animateurs doivent communiquer tout au long des temps d'accueils avec les enfants tant pendant les temps informels que pendant les temps formels. De plus, ils doivent être attentifs, dynamisant, sécurisant et doivent rester des référents.

VII – Le suivi sanitaire et la sécurité :

La direction informe l'équipe d'animation sur les comportements à adopter de façon générale.

1) Le taux d'encadrement

Conformément à la réglementation en vigueur le taux d'encadrement en accueil périscolaire de moins de 5 heures consécutives est de :

Pour les moins de 6 ans : 10 enfants pour 1 animateur

Pour les plus de 6 ans et ados : 14 enfants pour 1 animateur

Conformément à la réglementation en vigueur le taux d'encadrement en accueil périscolaire de plus de 5 heures consécutives est de :

Pour les moins de 6 ans : 8 enfants pour 1 animateur

Pour les plus de 6 ans et ados : 12 enfants pour 1 animateur

Les animateurs veillent à ce que les enfants se lavent les mains avant et après chaque repas et goûter ainsi qu'avant et après chaque activité.

2) Le suivi sanitaire

Afin d'effectuer un suivi adapté à chaque enfant, l'équipe pédagogique est tenue au courant des particularités de chacun (allergies, problèmes de santé divers, régimes alimentaires...) que les parents ont signalés sur les fiches sanitaires lors de l'inscription.

L'équipe peut être amenée à réaliser des soins si un enfant se blesse au cours d'une activité. Elle a donc à sa disposition une trousse de secours, constitués de produits autorisés par la réglementation des accueils de loisirs de mineurs.

Avant chaque soin, l'équipe pédagogique se munit de gants jetables réservés à cet effet.

A chaque soin effectué sur un enfant, l'animateur note les informations suivantes sur une feuille de soin :

- Date et heure du soin
- Nom et prénom de l'enfant
- Nature de la blessure
- Siège des lésions (bien préciser l'endroit de la blessure)
- Produits utilisés
- Nom du soignant

Ces informations sont contrôlées et avisées par les directeurs d'accueil.

De plus, quel que soit la nature des soins ils sont consignés sur un registre d'infirmerie. Ceux fait à l'extérieur sont retranscrits sur ce même cahier.

L'équipe d'animation ne peut en aucun cas donner un médicament par voie orale ou inhalé, exception faite sur présentation de l'ordonnance médicale ou autorisation parentale.

La direction est identifiée comme seule à pouvoir donner certains médicaments définis par ordonnance médicale.

3) Pour les sorties à pied

- Partir toujours à deux groupes minimums avec un gilet jaune.
- Penser à prendre la trousse de secours.
- Ne jamais partir sans en avoir averti la direction et fermer le centre à clef.
- Vérifier que la tenue des enfants est adaptée à l'activité (chapeau, gourde, chaussures, maillot de bain...) et que rien ne manque avant de sortir du centre.

4) Le transport en bus

Tout le monde doit être assis et attachés, **animateurs compris**

- A la montée dans le bus, comme à la descente, un animateur se charge de compter les enfants et de vérifier que tout le monde est bien présent.
- Lorsque les enfants montent et descendent du bus, un animateur reste près des portes d'entrées afin de rattraper l'éventuel enfant qui voudrait aller en direction de la route.

De l'autre côté, il est protégé par la longueur du bus, ce qui permet à l'animateur de le rattraper avant qu'il n'atteigne la route.

- Avant que le bus démarre, les animateurs vérifient bien que tous les enfants aient leurs ceintures attachées, **animateurs compris**.
- Les enfants ayant mal au cœur seront placés à l'avant du bus.
- Dans le bus, les animateurs se répartissent aux points stratégiques, c'est-à-dire, au niveau des portes (à l'avant, au milieu, et à l'arrière). Les autres animateurs se répartissent en fonction des enfants.
- A l'arrivée, un animateur sort en dernier pour vérifier que les enfants n'oublient rien dans le bus (et pour vérifier qu'il n'y ait pas un enfant endormi à l'arrière).

5) En cas d'accident

Avant tout ne pas s'affoler !!

L'animateur doit rester maître de soi et éviter des cris ou attitudes qui vont paniquer le reste du groupe.

Selon la gravité de la blessure, **prévenir d'abord les pompiers** :

D'un portable, composer le 112 ou le 15

D'un fixe, composer le 18 ou le 15

Préciser aux pompiers en premier lieu :

NOM, PRENOM DU BLESSE, LIEU EXACT DE L'ACCIDENT, LES CAUSES, LES GESTES EFFECTUES.

Préciser aux pompiers en second lieu :

- L'adresse exacte de l'intervention
- La nature et les circonstances de l'accident
- Le siège des lésions
- L'état et l'âge de la victime
- Les secours qui sont en train d'être pratiqués
- Le numéro de téléphone pour vous joindre
- Demander si l'on peut raccrocher

Ne pas oublier que l'animateur ayant appelé les secours sera l'unique référent avec les secours.

Un autre animateur rassemble et éloigne les autres enfants.

Dédramatiser la situation et éviter l'humour noir et de s'étendre sur des accidents antérieurs.

Pour un enfant blessé :

Ne pas le déplacer, et si vous êtes sur une route, signalez votre présence aux usagers.

En attendant les secours :

- Rassurer l'enfant blessé, lui tenir compagnie, lui parler.
- Ne pas le laisser s'endormir.
- Ne jamais le laisser seul.
- Préparer le blessé au départ avec les pompiers.

Mais, n'oubliez jamais qu'il vaut mieux prévenir que guérir, donc à vous d'être vigilant et d'évaluer les risques que vous prenez !!!

6) En cas d'incendie, d'évacuation du centre

En début d'année nous effectuons un ou plusieurs exercices d'évacuation pour évaluer la réactivité de chacun afin de procéder au mieux et de corriger les erreurs éventuelles au cours de cette évacuation.

En cas de risques extérieurs (feu ou autres), l'évacuation du centre est déclenchée soit par une alarme, soit par 5 coups de sifflets

Dès que l'alerte est donnée, vous devez :

- Rassembler les enfants dans le calme, les compter et faire l'appel.
- Ne pas vous préoccuper de vos effets personnels, ni de ceux des enfants.

Le guide file amène, « guide », tous les enfants, les animateurs et le personnel au point de rassemblement.

C'est-à-dire vers le lieu le mieux adapté !!!

Le serre-file doit vérifier qu'il n'y ait pas d'enfants dans les toilettes, salles d'activités... Si, il manque un ou plusieurs enfants, un adjoint est chargé de faire le tour du centre afin de les retrouver.

Sur le lieu de rassemblement, regrouper les enfants par groupe, les compter à nouveau et refaire un appel.

Ne pas oublier de rassurer les enfants, de leur parler et de les calmer en cas de crise de panique ou d'angoisse.

VIII – Fonctionnement

1) Rôle de la direction :

Les directeurs sont chargés d'organiser, de dynamiser les accueils dont ils sont responsables. Ils élaboreront un projet avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant où apparaîtra les intentions pédagogiques, le fonctionnement des actions menées, le rôle de chacun, les moyens matériels, l'évaluation et l'ouverture aux projets futurs.

Pour cela, ils mettront en place des réunions avec les animateurs, le conducteur de car, les cuisinières et la technicienne de surface afin d'organiser les activités.

Ainsi ils pourront palier aux éventuels dysfonctionnements, et vérifier la mise en place des différents projets ou interventions.

Ils sont aussi chargés de faire le lien entre l'équipe pédagogique, les parents et la municipalité.

Ils assurent l'accueil et le suivi des stagiaires sur les structures.

L'objectif est de montrer que les accueils périscolaires ne sont pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où les parents inscrivent leurs enfants avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être et de l'originalité des animations proposées.

2) Rôle des animateurs :

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants, les parents et de leur présenter l'accueil.

Les animateurs ont en charge de mettre en place des activités, des ateliers et temps libres, afin de répondre aux besoins et attentes des enfants.

Les animateurs doivent apporter une sécurité :

PHYSIQUE en aménageant un cadre et des règles :

Dans tous les moments et dans tous les lieux, quand un enfant est pris en charge par les équipes des accueils, il doit être en sécurité totale. Il ne doit pas courir de risques physiques. De plus, le rythme de l'enfant doit être respecté (par rapport à son âge, et à ses facultés).

MORALE en véhiculant des valeurs de bonne moralité :

On va permettre aux enfants d'avoir leurs convictions, on veillera à ce qu'elles soient respectées par tous.

On aidera les enfants à accepter les différences de chacun (physiques, idéologiques).

Pour qu'il y ait une sécurité morale, on veillera à ce que les règles soient clairement définies.

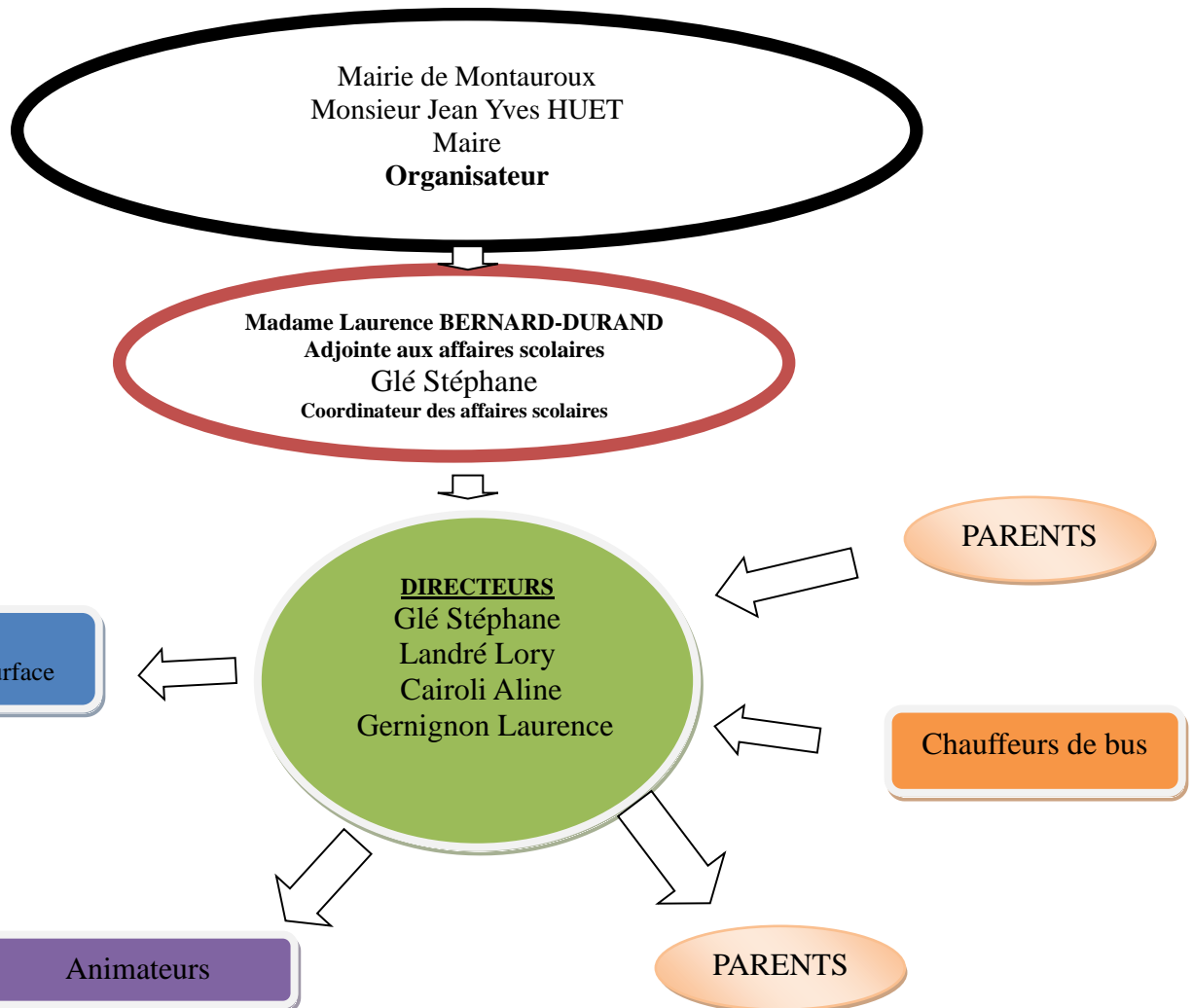
AFFECTIVE en étant attentif aux besoins des enfants, notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents.

L'adulte va permettre et aider l'enfant à exprimer ses émotions.

L'adulte veillera lorsqu'un enfant a besoin d'un soutien affectif, qu'il puisse le trouver, soit auprès de lui, soit auprès d'une autre personne.

Une relation de confiance et un comportement professionnel des animateurs sont alors indispensables.

3) Organigramme



IX – Evaluation

Au cours de l'année, seront organisées des réunions de régulation afin d'effectuer des petits bilans. Ces bilans ont pour but d'effectuer des changements de fonctionnement si cela s'avère nécessaire.

Des outils ont été mis en place permettant d'évaluer notre prestation à différents niveaux.

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation pour l'équipe d'animation et pour les stagiaires.

1) Evaluations des activités

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la fiche d'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs et au thème.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

2) Retour des parents

Les parents ont un regard consultant par rapport à notre travail, ils nous renvoient la vision du centre de loisirs que leurs enfants ont. Les échanges avec les parents sur la vie du centre sont importants et nous permettent de nous améliorer.

Les discussions que l'on entretient sont toujours bénéfiques et profitent à l'épanouissement de l'enfant. Le but étant d'établir une relation de confiance.

Cet échange permet aux parents d'être informés sur les attitudes de leurs enfants en groupe.

XI – Conclusion

Les accueils périscolaires doivent être des lieux accueillants et familiers qui permettent aux enfants de s'épanouir en toute sécurité.

Ce sont des endroits de détente et d'évasion qui permettent de découvrir des activités ludiques et inhabituelles aux enfants.

Nous comptons sur votre aimable collaboration et serons toujours à votre écoute pour le bien des enfants.

Bien cordialement

L'équipe de direction
de l'accueil de loisirs de Montauroux